



TNSO/ 1, place Durand de Bredon 82200 MOISSAC  
Tél. 05 63 39 82 51 / [tnsosecretariat@yahoo.fr](mailto:tnsosecretariat@yahoo.fr)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 27/01/25 - 13h au 28/01/25 – 11h30

### COMPTE-RENDU

Il est 13 heures, l'AG de TNSO commence au  
Centre L. Ormières, 364 imp Maurice Bayrou-Montauban

### PRÉSENT(E)S :

Akrich Danièle, ANquetil David, Arazar Alice, Auzou Charlotte, Baletton AUrore, Barbe Eliane, Barrere Emmanuel, Blanc Celine, Blanc Nadège, BLOch Louise, Bodin Yvan Et Karine, BOuzon Chloé, Boyer Jérémy, Campas-Dragon Fanny , Canivenq Joulia, Carriquiry Paul, Carriquiry Jean-Baptiste, Chaumeil Audrey, Clévenot Isabelle , Collados Nathalie, Collot Manon , Contor Florine, Coutarel Christine, Cros Mylène Et Roland, Cros Christian, DAMaz FAbien, Dara Katherine, De Bellefroid Christophe, DElepierre Virginie, Dubedout Martin, Duclos-Verlaine ISabelle, Dupont Pauline, DUrr COrinne, Espagnol Sylvie, Frenoy Pascale, Frilley Julie, Gerbeix-Gimbert Julie , GOhy DELphine, Gourdon Muriel, Grange Marion, Grohens Anne, Happillon Sophie, Hemery Gwenaël, Hetteima Mathieu, Holtz Marianne, Koenig Anne, Labrousse Cécilia, Lamourelle Isabelle, Le Fur Frédéric, Le Fur MArtine, Le Houerou Robin, LEoni DOrothée, Lumineau Chantal, Marcorelle Manon, Mareau Agathe, Maucort Albane, Moratin Marie-Ange, Morellini Alain, MOret KÉwin, Pham Van Sam Stéphane , Pieri Frédérique, Ploix MARIne, Polycarpe Stéphane, Poulain Océane , Roffler Johan, Simeao Martha, Smart Michaella , Tailland Benjamin, Thomas Dominique, Tournelle Anne, Villand Claudine, Virot Céline, Vives Monique, Voisin Sophie, Young Anna.

### REPRÉSENTÉ(E)S

Maryse Fontaine et Sasha Martinet par  
Danièle Akrich  
Stéphanie Lambeseur par David Anquetil  
Isabelle Minchin par Charlotte Auzou  
Noëlle Pierre par Baletton Aurore  
Céline Cavallin par Emmanuel Barrère  
Myriam Elmassian par Céline Blanc  
Laurence Margailan par Louise Bloch  
Elodie Huyghes par Yvan Bodin  
Karine Durand par Chloé Bouzon  
Neusa Dias par Paul Carriquiry  
Céline Gauthier par Fabien Damaz  
Alexandra Courty par Virginie Delepierre  
Christine Coutarel par Isabelle Duclos-Verlaine  
(le second jour)

Mylène Cros par Frédéric Le Fur (le second  
jour)  
Julie Fenoul et Julien Ferrière par Julie  
Gimbert  
Pauline Le Corre par Dorothée Léoni  
Sohani Crockett par Agathe Moreau  
Gilles Charpentier par Alain Morellini  
Chris Loubersanes et Pascale Masera par  
Martha Simeao  
Solène bucci et Semka Kulovic par Benjamin  
Tailland  
Claire Chaouat par Dominique Thomas  
Marion Lebreton par Céline Virot

## EXCUSÉ(E)S :

Céline Alcoser, Alice Prat-Rousseau-Hanna Solier, Marianne Barrieu, Valérie Blaize, Amélie Bonnet, Christele Caceres, Francis Capapé, Caroline Chabassier, Raphaëlle Daguiet, Rémi Debouttière, Karine Durand, Cécile Dussaud, Laure Estevez, Karin Freudel, Gaëlle Gouillard, Irene Gourrier, Laurie-Anne Harasse, Alain Hubert, Cécile Laporte, Roxanne Lasserre, Laurence Margaillan, Sasha Martinet, Françoise Nugier, Sylwia Ozdowska, Anne Saltel, Sarah scheyvaerts, Claire Schott, Sandrine Sueres, Anne Valérie Vinant, Violette Vincent.

**75 présents, 24 représentés Soit 99 votants**

(Les nouveaux adhérents 2025 ne votent ni le bilan moral ni le compte-rendu financier 2024.)

## ORDRE DU JOUR

**Le Mot de la Présidente - Bilan Moral (votes)**

**Présentation des Nouveaux Adhérents**

**Rapport Financier / Trésorerie de TNSO (votes)**

**Les Marchés TNSO** : Lauzerte et Saint-Céré 2024, Reprise Cahors 2025

**Les Boutiques** : Le Pot à l'Envers, l'Escale Céramique, La Cité Potière

**Exposition « Les Jardins Céramiques »** (Abbaye de Belleperche)

**Présentation et Distribution de la Plaque TNSO 2025**

**Site TNSO, Réseaux Sociaux** : Le Point + Regrouper les Pages Réseaux Sociaux

**Le CNC**: Présentation du Nouveau Président

**Magazine « l'Actualité Céramique » du CNC**

**Les AAF**: Nouveau Référent

**CMA Tarn & Garonne** : Nouveau Référent

**Commission Secrétariat** : Constitution Officielle

**Élection du CA**

**Floralies Céramiques** : 2 Évènements à créer avec l'Abbaye de Belleperche

**Questions Diverses** : Nouveaux évènements (Toulouse, Grenade?), d'autres idées.

---

## AG ORDINAIRE

### BILAN MORAL

(Présidente Claudine Villand)

« Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue à notre assemblée générale, aux anciens et aux 29 nouveaux adhérents.

Entre le jeu des sortants et des entrants, l'association TNSO compte désormais 127 adhérents.

La nouvelle plaque TNSO est à la disposition de tous, ne pas oublier d'en prendre pour distribution sur marchés, boutiques ...

Concernant les marchés :

Celui de Lauzerte s'est déroulé les 27 et 28 juillet et va toujours très bien malgré une petite baisse pouvant s'expliquer par le marché de Pujols qui a lieu une semaine avant.

Les 7 et 8 août, c'était le tour de Saint Céré, une bonne édition encore.

Le marché de Cahors repris par TNSO aura lieu le 3 mai 2025.

Quant aux boutiques, malgré une conjoncture économique assez défavorable, on constate :

- Petite baisse pour le Pot à l'Envers de 5,1 % des cessions d'oeuvre entre 2023 et 2024, mais le résultat reste dans une moyenne haute.
- Baisse à l'Escale par rapport à 2022 et 2023 mais stable par rapport aux premières années. A noter, certains mois meilleurs qu'en 2023 : février, avril, août, octobre et novembre 2024.
- Pour Cité Potière, petite baisse également, mais comme pour l'Escale, certains mois sont meilleurs que l'année d'avant : mars et novembre.

Dans le cadre des JNC et à l'initiative du CNC, nous avons participé à l'exposition des jardins céramiques à l'Abbaye de Belleperche du 25 septembre au 6 octobre, qui a rencontré un grand succès auprès du public et des membres de l'Abbaye. Ces derniers nous ont proposé un partenariat au printemps : un marché de potiers tourné vers le jardin et une exposition à l'automne sur le thème de la vaisselle contemporaine. Plus de détails à suivre.

L'assemblée générale du CNC a eu lieu le 10 octobre, invité par Planète Terre à St Privat des Vieux (Gard) ; Christophe de Bellefroid a été élu président.

Le poste de secrétariat est lourd et la tâche ardue. L'évolution de TNSO montre qu'une seule personne pour cette commission est insuffisante, malgré l'aide apportée l'année dernière. Il devient indispensable de compléter d'une ou deux personnes qui feraient partie du bureau (plus de détails avec Martha).

De manière générale, un coup de main pour l'association, une idée nouvelle pour un marché ou une boutique, sont toujours les bienvenus et nécessaires. Plus nous sommes nombreux, plus les possibilités sont grandes pour construire de nouvelles choses, les bonnes volontés sont donc incontournables.

Enfin, petit rappel, de tenir à disposition, aussi bien en boutique que sur les marchés, un document listant les produits utilisés concernant toute production liée au culinaire, dans le cadre de la loi européenne MCDA (matériaux en contact avec les denrées alimentaires). Voir les docs sur le site du CNC.

Voilà cinq ans que je suis présidente de TNSO, je terminerai donc mon second mandat l'année prochaine et compte bien passer la main en 2026, avis aux intéressé(e)s !

Je remercie au nom de TNSO, les AAF, le CNC, la Région Occitanie, le Conseil Départemental du Tarn et Garonne, ainsi que les communes de Montauban, Lauzerte et Saint Céré pour leur soutien. »

Claudine Villand, Présidente de TNSO

**Vote : Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.**

## RAPPORT FINANCIER

(Trésorière, Sylvie Espagnol et Trésorière adjointe, Delphine Gohy)

### (Annexe 1)

Le compte de résultat 2024 présente un déficit de 668€, il y a eu donc plus de dépenses (27 431€) que de recettes (26 762€).

Le solde réel au 31/12/24 est de 28 665€. On peut donc dire que la trésorerie de l'association se porte bien.

Sylvie Espagnol précise quelques points :

Concernant les dépenses (27 431€) :

On note une augmentation sur le poste « missions réceptions » due au coût de la location de la salle de Montauban. Cette dépense est en partie compensée par les participations aux frais (en recette, hôtellerie restauration).

Les dépenses sur le poste « imprimerie » ont logiquement augmenté (+700€) en raison de l'augmentation du nombre de plaquettes éditées et du nombre de pages (plus d'adhérents). Cette dépense comprend également les dépliants et affiches liées au JNC.

une nouvelle dépense de 800€ est liée à la participation à l'édition du nouveau magazine du CNC  
L'assurance a augmenté de plus de 200€,

Et enfin, une dépense exceptionnelle a été engagée pour la refonte et l'entretien du site de TNSO,

Concernant les recettes (26 762€) :

Il y a plus de cotisations adhérents qu'en 2023.

La recette « assurances » correspond à la participation des trois boutiques, ce qui couvre la quasi totalité du coût.

De même, les boutiques ont participé à la publication du CNC. Le marché de Lauzerte a un résultat positif de 1331€, celui de Saint Céré présente un déficit de 884€

Les boutiques se portent bien, même si on remarque des variations par rapport à l'année précédente.

**Le solde du compte de TNSO au 01/01/25 est de 28 665€** - dont il faut enlever les montants des provisions des marchés :

Lauzerte 2327€ - Saint Céré 3962€ - Cahors 250€

La caisse de solidarité est sur un compte bancaire à part. sur lequel **2273€** d'aide solidaire ont été débloqué en 2024. Il reste un solde de **3497€** au 01/01/25.

**Vote : Le bilan financier est voté à l'unanimité.**

## PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue aux 29 nouveaux adhérents à TNSO!

23 nouveaux adhérents sont présents lors de l'AG, et se présentent :

Le Houerou Robin, Chaumeil Audrey, Baletton Aurore, Bouzon Chloé, Auzou CharlotTE, Damaz Fabien, Clevenot Isabelle, Lamourelle Isabelle, Canivenq Joulia,, Moret Kéwin, Carriquiry Jean-

BapTiSte, Poulain Océane, Happillon Sophie, Pham Van Sam Stéphane, Polycarpe Stéphane, Gimbert Julie, Bloch Louise, Marcorelle Manon, Mareau Agathe, Boyer Jeremy, Hemery Gwenaël, Ploix Marine.

Les Autres Nouveaux Adhérents Cette Année Sont :

Vinant Anne-Valérie, Alcoser Céline, MInchin Isabelle, Durand Karine, Solier-Prat Hanna-Alice, Pierre Noëlle, Lasserre Roxane.

Cette année, 2 refus car personnes retraitées d'un domaine autre que la céramique et 11 départs.

## LES MARCHÉS

(Annexe 2)

### LAUZERTE

(Alain Morellini)

En chiffres : 18ème édition, 33 potiers, **47 136 € de CCO**, soit une moyenne de **1 428€/potier**.

2024 voit une petite baisse du CA par rapport au chiffre de l'année précédente (55 899€).

Deux animations ont été réalisées, l'atelier enfant animé par Pascale Masera et une nouveauté, des visites didactiques (menées par Mathias Fyrferling) ayant pour objectif la présentation de 3 techniques différentes et pour illustration les stands présents. Une expo-concours de sculpture sur le thème "équilibre" a également été mise en place.

En 2024, la publicité s'est faite sur Facebook : il a été décidé de ne pas en faire sur La Dépêche. La fréquentation a été bonne, le comptage effectué par Clare Brigstoke et Michael Whitehouse relève environ 5 300 personnes. La vente de bols solidarité a rapporté **816 €**.

Pour l'année 2025, le marché ne prendra pas de candidatures de nouveaux adhérents. Il faudra avoir au moins un an « d'ancienneté » à l'association pour candidater (on constate qu'il y a beaucoup de nouvelles installations de céramistes, mais le nombre de marchés reste le même, ce qui accroît le problème du rapport nombre de places / nombre de candidats). Il n'est pas question d'augmenter le nombre de places pour ne pas faire baisser la moyenne des ventes.

Par contre, comme avant, tout candidat TNSO retenu l'est pour 2 années consécutives (sauf s'il ne le souhaite pas) et ne vient pas pendant 3 ans (les non adhérents TNSO viennent une année et tournent après 1 an).

Cette remarque suscite au sein de l'AG des interrogations : cela semble normal, vu qu'il s'agit d'un marché TNSO. C'est un avantage en tant que membre de TNSO et sécurisant pour les personnes retenues. Par contre, ce système engendre une rotation moins rapide, donc plus d'attente pour les autres adhérents. La question (et la réflexion) reste ouverte. S'il y a plus de monde, il faut créer plus de marchés...

### SAINT-CERE

(Christine Coutarel)

En chiffres 26ème édition du marché de Saint Céré, avec 34 potiers. Le CCO est de **39 882€**, soit **1173€/potier**.

Le montant des recettes s'élève à **12862 €** et les frais d'animation et de gardiennage supplémentaires ont généré un déficit de 355 €.

Tout candidat TNSO retenu l'est pour 2 années consécutives et on tourne.

Le marché a un soutien important de la Communauté de Communes. La Commune apporte aussi une aide en mise à disposition de matériel et de ses agents techniques. Le café céramique a rapporté 208€ et la boîte à terre (participation libre pour l'atelier enfants) 196 €.

Cette année, il y a eu deux animations : l'atelier enfants, et une nouveauté : une démonstration de sculpture avec cuisson en fin de marché, ce qui nous a contraint à mettre en place 2 nuits de gardiennage. Ceci explique l'augmentation des dépenses.

L'équipe a reçu 122 dossiers de candidatures.

## CAHORS

(Benjamin Tailland - Yvan Bodin)

En chiffres pour 2024 (organisé par l'association "Le Pieton de Cahors") : 23 potiers. Le CA du marché est de 12 995€, soit 565€/potier, (une seule journée d'expo).

Ce marché, qui n'était pas "estampillé" TNSO, sera organisé pour la première fois par la nouvelle équipe (suite au départ de l'ancienne organisatrice). 75 candidatures ont déjà été reçues pour 2025.

Pour 2025, l'équipe juge nécessaire d'agrandir l'espace d'exposition de façon à accueillir plus de potiers et à être plus visible (y compris du grand marché alimentaire classique qui a lieu le même jour). 28 places seront attribuées.

La pub sera plus conséquente et 2 animations seront mises en place : une animation enfant, et une animation tournage.

A noter : l'ancienne association a laissé 250€ de fonds pour l'édition 2025.

Suite à ces trois exposés sur les marchés, Christine Coutarel rappelle que les subventions publiques vont s'amenuiser et qu'il faut réfléchir à d'autres sources de financement.

Avis et idées bienvenus!

## LES BOUTIQUES

(Alain Morellini, Céline Blanc, Danièle Akrich)

**(Annexe 3)**

**Les trois boutiques de TNSO ont réalisé un CCO de presque 250 000€ en 2024.**

### LE POT A L'ENVERS – MOISSAC

Il y avait 12 permanents en 2024. Pour l'année 2025, il n'y en aura que 10 car personne n'a postulé en tant que permanent mais seulement comme invité(e)s. **Il reste donc 2 places, les personnes intéressées peuvent encore prendre contact.**

La boutique a connu cette année une baisse de 4,8% de CCO : 47 308€ contre 49 448€ l'année précédente. Cette baisse concerne surtout les invités (-23%), pour les membres permanents elle n'est que de 2%. Les recettes (47 330€: 47 308€ + 22€ erreur dépôt banque) ont donc baissé mais le résultat reste positif (+ 1417€).

Bien que certains postes de dépenses aient augmenté (EDF, assurances, emballage...), le total (45 912€) reste inférieur à celui de 2023. La différence vient entre autres de la baisse du montant de reversement des cessions d'oeuvre et de celle des frais de fonctionnement. Plus particulièrement, les dépenses de publicité ont diminué (pas d'insertion « individuelle » dans La Dépêche mais une pub commune avec l'Escale Céramique.

En projet : l'aménagement d'un espace permettant de dormir sur place (pas simple...).

### L'ESCALE CERAMIQUE – MONTAUBAN

Il y a 12 permanents. 2024 avait commencé avec une provision négative ( -548€) lié au remboursement du prêt au Pot à l'Envers qui a pu être réalisé grâce à la trésorerie disponible de la boutique. On observe une baisse de 15% des cessions d'oeuvres totales. Le **CCO** annuel est de **45 835€** (contre 53 504€ en 2023). La baisse est de 10% pour les permanents et de 35% pour les invités.

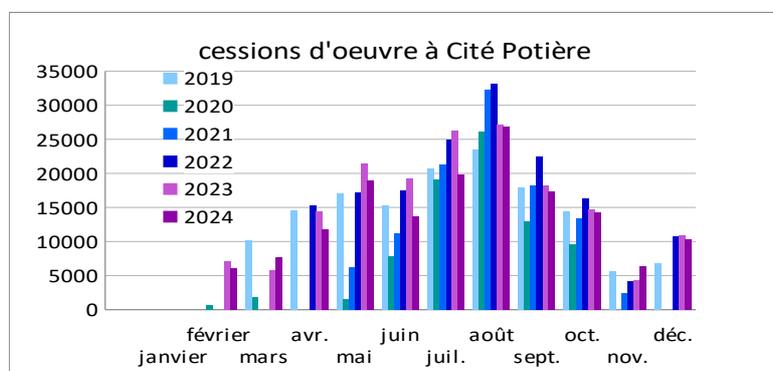
Malgré les classiques augmentations (EDF, assurances...) il y a eu moins de dépenses en frais généraux en raison d'une erreur de trop versé (loyer) en 2023 reportée sur 2024.

Les frais de fonctionnement ont également baissé (pub).

Le résultat 2024 reste positif : + 1 822€.

### CITE POTIERE – CARCASSONNE

Il y a 20 permanentes. En 2024, le **CCO** annuel est de **153 316€** dont 5 535€ réalisés par les invités *contre 169 524€ en 2023 soit : -10%*.



CCO depuis 2019

*La baisse se situe dans la première partie de l'année et surtout en juin et juillet : baisse de 20 à 30 %. La deuxième partie de l'année, on est plus entre 2 et 5% de baisse. Mais On peut dire qu'on se maintient si on tient compte du nombre jours d'ouverture.*

Depuis 2022, Cité Potière a un contrat à l'année, comme le Pot à l'Envers et l'Escale Céramique, ce qui fait que la boutique est dans sa deuxième année complète. Le bail professionnel nous protège, mais il signifie également qu'en cas de fin d'activité, nous devons déposer (et payer) un préavis de 6 mois. Les permanents doivent intégrer ce risque lors de la signature des contrats. Il faudrait donc dans l'idéal accepter les nouveaux adhérents TNSO plus tôt (octobre) pour anticiper ce fait.

Un départ a eu lieu en milieu d'année : Amélie Bonnet, qui ne pouvait rester l'année entière, a été remplacée pour le 2ème semestre par Sylvie Espagnol .

En 2024, Muriel Gourdon et Marianne Barrieu ont intégré la boutique.

Trois départs, fin 2024 : Gaëlle Gouillard, Sylvie Espagnol et Eliane Regimbeau. Elles seront remplacées par Alice Arazar et Cécilia Labrousse, qui ont été invitées du mois en 2024 et Louise Bloch qui était là à l'ouverture de la boutique.

Il y a eu plus de candidatures que de places.

Il faut préciser que les permanentes n'ont pas de stand de bijoux, dans la mesure où les risques de vols sont importants (même si on peut avoir quelques bijoux sur son stand).

La Cité accepte cependant les bijoux pour les invités (le stand est juste devant le comptoir).

Concernant la tenue des comptes, **nous tenons à remercier Alain et Ben qui ont amélioré le tableau du drive**, d'une part par un remplissage automatique et d'autre part en créant des pages par potières qui récapitulent les CCO. Cela facilite grandement le suivi des ventes et des stocks.

Les invités ont bien marché : **5 535€** (3086€ en 2023).

Il y a beaucoup de candidatures Invités cette année, il y aura donc beaucoup de déçus.

Les charges dites fixes sont stables par rapport à 2023. Danièle avait parlé l'an passé d'une facture astronomique en janvier. Il s'avère que notre facture d'électricité comptabilisait l'électricité consommée par le gîte situé au-dessus de la boutique. Le problème a été résolu et nous avons eu un remboursement par la propriétaire.

Pour les charges variables, petite baisse en valeur (5%), principalement liée à l'emballage (moins de ventes et achat de fournitures moins chères).

Concernant la publicité (+200€), un encart sur le calendrier des pompiers a été fait.

Pour l'année à venir reste à trouver « la bonne pub ». Des projets pour faire vivre au maximum notre communication sur les réseaux sociaux sont en cours.

Des achats exceptionnels ont été faits : étagères vitrées pour rendre les stands plus lumineux et un frigo.

La Cité continue à constituer un matelas en cas de nécessité (200€ cette année). Actuellement il doit s'élever à 2400€.

## **EXPOSITION "LES JARDINS CERAMIQUES"**

(Frédéric Le Fur)

Cette expo est née de l'idée du CNC de proposer aux associations adhérentes, dans le cadre des JNC 2024, de réaliser et planter des fleurs en céramique dans différents lieux. TNSO a choisi de faire son jardin dans l'Abbaye de Belleperche à Cordes- Tolosannes (82). 300 fleurs y ont été exposées : TNSO est l'association qui en a le plus produit. L'organisation a été cependant assez lourde : production, récupération puis installation des fleurs, désinstallation et problème de stockage (résolu en fin d'AG, ça part à Villandraut, merci David!), distribution de pubs...

Le musée a été très content du résultat. Le public a regretté de ne pas avoir pu acheter de fleurs.

Une nouvelle idée a germé dans ce jardin : celle de lancer en 2025 en partenariat avec l'Abbaye 2 nouveaux événements. Un au printemps (thème jardins) et l'autre à l'automne (arts de la table). Ce point sera abordé un peu plus bas dans la partie « **Floralies Céramiques** ».

## PLAQUETTE TNSO 2025

(Céline Cavallin, Frédéric Lefur)

La nouvelle plaquette est imprimée et distribuée à l'occasion de l'AG. Toujours joliment réalisée par Céline Cavallin, toujours sous forme de livret, elle comptabilise 126 ateliers. Le classement est le même qu'en 2024 (par département). Elle a été tirée à 7000 exemplaires.

A ce sujet, il est précisé que tout n'a pas été distribué l'an dernier : vu le travail et l'investissement que cela représente, il faut cette année veiller à tout donner. Par exemple, dans les boutiques, comme certains le font déjà, on peut ajouter un livret dans les paniers à chaque vente.

## SITE TNSO

(Paul Carriquiry, Danièle Akrich)

### (Annexe 4)

Le nouveau site de TNSO, refait par Paul Carriquiry et Danièle Akrich, est développé sous Wordpress, ce qui rend plus facile les mises à jour.

Dans le menu « potier », il y a maintenant une carte interactive où tous les ateliers des adhérents sont localisés... à condition que l'adhérents aient remplis leur page (112 ateliers sur 126 l'ont fait). **Avis aux 14 restants, il faut la faire!**

Voici le processus de mise à jour des fiches :

- Se connecter à son espace
- Aller sur «ma fiche»
- Pour la 1ère image (celle qu'on retrouve en couverture sur sa présentation), bien respecter les consignes de taille précisées (doit être plus large que haute)
- Valider les informations et photos entrées, et vérifier sa page sur le site public que c'est OK

**Tous les potiers exposant dans les boutiques doivent avoir leur fiche en ligne** (permanents comme invités). Alice Arazar s'est porté volontaire pour mettre à jour la page de l'Escale et celle de la Cité. Danièle, continue de s'occuper de celle du Pot. Merci Alice!

- 7 lettres d'information sont envoyées par an (1150 abonnés) : l'agenda annuel des événements (boutiques, marché)
- 4 lettres par an : agenda des expositions dans les boutiques et marchés à venir.
- 2 flash-info 15 jours avant les marchés.

Chaque boutique et marché apporte une contribution financière: 120€ par boutique, 60€ par marché (cotisations en baisse par rapport à 2023) soit 480 € en 2024.

Pour 2025, 2 propositions: 110€/boutique et 50€/marché ou 160€/boutique et 0€/marché (à définir par le CA d'automne).

## RESEAUX SOCIAUX

(Danièle Akrich)

Une idée est proposée : regrouper les pages Facebook des différentes boutiques et marchés et de TNSO. Une discussion s'engage sur la difficulté de le faire, chaque page étant reliée à un profil personnel. Les plus férus de ce réseau précisent qu'une page peut avoir plusieurs administrateurs, ce qui résout la question. Cela pose quand même la question des paiements (pour les pubs par exemple). Faudrait-il créer un compte Paypal? ou des e-cartes bleues? ou avoir une seule personne responsable de payer les pubs payantes?

Fred mentionne que les publicités payantes pour le Pot à l'Envers ont eu une incidence positive sur les recettes de la boutique.

Les différentes personnes concernées par les réseaux proposent de se regrouper afin de trouver des solutions.

## CNC

(Annexe 5)

Rappel des codes pour se connecter à l'intranet

**Identifiant: TNSO**

**MdP: collectif#Ceramistes@2025**

(À retrouver aussi dans la Gazette Hivernale du CNC  
envoyée il y a pas très longtemps avec pleins d'autres infos)

Christophe de Bellefroid est le nouveau président du CNC, et ce pour les 3 prochaines années. Il souhaite nous préciser quelques points à connaître.

Le CNC est une Fédération des associations de céramistes professionnels. Son rôle est de coordonner les actions des associations régionales, les représenter auprès des pouvoirs publics et faire remonter les initiatives et les besoins au niveau national. Il y a une vingtaine de délégués dans toute la France.

Aspects financiers et charge de travail bénévole :

22 associations adhérentes au CNC dont l'ACPI (Association des Potiers Isolés mis en place depuis 2 ans seulement car on ne peut adhérer individuellement). Ce qui représente 1000 petits ateliers professionnels.

Avant 2017, les AAF ont apporté un soutien financier au CNC (15 000€ par an), ce n'est plus le cas.

Chaque adhérent des associations membres du CNC ont une partie de leur adhésion qui est pour le CNC: **7€** pour le CNC et **9€** pour le Collectif Solidarité (anciennement Terre de Solidarité) car ce sont 2 comptabilités différentes.

Il y a aussi 6 membres associés (partenariats). Problématique du statut de membre associé: on y trouve tant des structures comme le musée de Giroussens que des centres de formation. Chacun verse 150€/an minimum. Pour l'instant, les membres associés n'ont plus accès à l'intranet du CNC, car c'est un espace réservé aux ateliers professionnels membres actifs. Le CNC doit revoir les contributions financières de chaque membre associé, et construire des projets, notamment avec les centres de formation.

Il va donc réfléchir et essayer d'éclaircir ce que veut dire membre associé, et faire peut-être plusieurs catégories de cotisations, selon l'activité de l'association membre.

Pour rappel, toutes les commissions du CNC sont constituées par des potiers et nécessite un travail colossal. Tout ça de façon bénévole. Le temps passé et les frais engendrés sont trop importants par rapport à la trésorerie du CNC. Si l'on veut que le CNC continue d'exister et soit à la hauteur de ce qu'on attend de lui, il va falloir qu'il trouve des moyens supplémentaires.

#### Exposition nationale:

Une grande expo céramique (biennale) est prévue cette année à la Maison de la Céramique de Dieulefit du 06 septembre au 9 novembre 2025 avec pour thème « Terre.s en Mouvement ». Les dates importantes à retenir pour ceux qui voudraient y participer:

- 30 avril : Date limite d'inscription pour les exposant.e.s
- Vernissage le 5 septembre

Le calendrier des marchés est en partie financé par tous ceux qui participent aux marchés (3€ par participant), mais cela ne vaut pas adhésion au CNC. Cela ne couvre pas tous les frais et le reste est financé par les pubs sur le calendrier.

Commission Réglementation: MCDA (Matériaux en Contact avec les Denrées Alimentaires). On est toujours dans les imbroglios européens en ce qui concerne ce point (se référer à tous les documents accessibles sur l'intranet du CNC). En 2025, il est conseillé de tester 5 matières premières: plomb, cadmium, aluminium, cobalt et arsenic. Pour tous ceux qui souhaiteraient faire des tests, des devis ont été négociés, ils sont disponibles sur l'intranet. On constate que les modalités de contrôles sont souvent différentes les unes des autres : il est important, en cas de contrôle, de demander une trace écrite de la part de l'organisme contrôleur.

**Seulement 16 personnes sur 1000 ont fait des tests en 2024.** C'est très peu! Jouer le jeu et faire des tests permettra de négocier d'autres devis avec le laboratoire, et cela peut apporter un autre regard sur notre travail.

Etude métier: elle est terminée, TNSO souhaite y avoir accès (demande notée).

Collectif Solidarité: il dispose d'un budget de 20 000€ environ. 6 personnes font partie de la commission. Il faut communiquer sur ce sujet pour que les personnes en difficulté puissent accéder aux aides. Contacter **Paul Carriquiry** ou **Dorothee Léoni** pour toute question ou si on souhaite leur parler d'un potier en situation difficile.

On rappelle que, au sein de TNSO, **les sommes perçues grâce aux bols de solidarité sont redistribuées à titre confidentiel** après examen au niveau du CA de TNSO.

Site du CNC: il est en cours de modification. Tout sera peut-être opérationnel en juillet. On y trouvera une nouvelle page qui recensera tous les lieux de formation dédiés à la céramique.

Chaque association a droit à 1 délégué pour 30 adhérents. TNSO, c'est 126 adhérents soit 4 délégués possibles cette année, soit 4 voix! Il faut un délégué supplémentaire en 2025. Emmanuel Barrère se propose pour être le 4ème délégué. Un grand merci à Manu! Pour être délégué, il faut faire un déplacement par an pour l'AG (frais de dep. remboursés). Ça peut être partout en France.

La prochaine AG du CNC sera en octobre 2025 à Dieulefit.

Rappel : tous les adhérents peuvent y participer mais à leurs propres frais et n'ont pas le droit de vote.

Délégués : Frédéric Le Fur, Isabelle Duclos-Verlaine, David Anquetil, Emmanuel Barrère.

Délégués suppléants : Florine Contor, Céline Virot, Frédérique Piéri

Magazine National du CNC :

Le 1<sup>er</sup> numéro du magazine annuel numérique sur « l'Actualité Céramique » va paraître en avril 2025. Le logo a été déposé à l'INPI.

Fred Le Fur nous a présenté le magazine dont les rubriques événements, des articles et vidéos, des portraits d'artistes, des publicités (cours et stages sur 1/6 de page par exemple).

La rubrique « événements » doit être complétée par tous les céramistes professionnels qui organisent des marchés de potiers, colloques, rencontres, conférences. Cette année, ils/elles étaient invité.es à transmettre leurs informations avant le 28 février (+ photo de l'affiche et descriptif). Les événements seront classés par région et par date.

Une publicité dans le calendrier du CNC donne droit à une publicité gratuite dans le magazine « L'Actualité Céramique » (dans la limite des places disponibles).

Ce magazine s'adresse au grand public et sera gratuit. A ce sujet, un appel à soutien est fait en direction des boutiques et marchés (insertion de pubs).

La promotion sera faite via :

- Le réseau du CNC (1000 ateliers qui peuvent relayer)
- Les réseaux sociaux
- Les délégués du CNC de chaque association
- Le QR code sur le calendrier papier des marchés de potiers.

Il est très important de souligner que ce travail a été entièrement réalisé bénévolement ! Merci à Frédéric.

## AAF

Pascale Masera s'est proposée pour être la nouvelle référente des AAF. Merci Pascale! Elle n'a pas pu être présente, Chantal Lumineau nous fait donc une présentation.

Rappel pour les nouveaux adhérents :

Les AAF, le **syndicat des métiers d'arts**, fédèrent environ 6000 ateliers et également 130 associations dont la nôtre. Pour être adhérent, il faut être professionnel des métiers d'art et avoir un chiffre d'affaires minimum de 1.000 €. Les professionnels dont le chiffre d'affaires est encore inférieur peuvent postuler pour être en « pépinière ».

Les AAF apportent tout au long de la carrière une aide à la commercialisation de nos créations, en proposant des formations, des salons, des boutiques et galeries à Paris et en région.

C'est une grosse structure qui subventionne les marchés. AAF a aussi une caisse de solidarité.

**C'est important d'y adhérer pour soutenir les métiers d'art et donc nous-mêmes.**

## CMA Tarn et Garonne

Il y a un nouveau délégué à la CMA Tarn et Garonne. Pour rappel, la CMA peut proposer des formations à la carte pour des groupes de 8 à 20 personnes.

### FLORALIES et Expo Art de la Table à l'Abbaye de Belleperche

Suite aux discussions de Frédéric Le Fur avec l'Abbaye, deux idées sont lancées.

1. La première idée est de faire l'année prochaine une expo céramique sur le thème du jardin dans le jardin de l'Abbaye, au printemps. Ce serait un marché de potiers comme un autre qui serait spécialisé sur le jardin ou poteries d'extérieur. Ce ne serait pas en concurrence ni avec Auvillar ni avec les marchés aux plantes.  
Il faut mettre en place une commission et prendre la décision si on le fait ou pas.

**Delphine Gohy, David Anquetil, Emmanuel Barrère, Sophie Voisin, Céline Virot, Christian Cros, Fred Le Fur, Stéphane Polycarpe** se sont portés volontaires pour faire partie de la commission, merci!

Actions et idées proposées :

- regarder le nombre de potiers concernés à TNSO et autres assos.
- faire venir des spécialistes du jardin écologique qui pourraient intervenir.
- toutes sortes de céramiques qui pourraient être exposées : pots d'extérieur, niches à oiseaux, mangeoires, fleurs, suspension, vase, pots à Bonsaï, sculptures d'extérieur, épis de faitage, etc....
- S'inspirer - ou pas - de La Borne qui a fait une expo sur les jardins il y a quelques temps et de la Floralie déjà organisée à Donzac.
- Ne pas forcément garder le nom de Floralties.

2. Un 2ème projet d'expo est proposé, une exposition de vaisselle contemporaine, en octobre. Comme évoqué la veille, l'abbaye dispose d'une belle salle qu'elle pourrait nous mettre à disposition gratuitement.  
La commission sélection serait composée d'1 ou 2 personnes de l'Abbaye et 1 ou 2 de TNSO.

**Anne Koenig, Nathalie Collados et Aurore Baleton, Fred Le Fur, Sophie Voisin** se sont portés volontaires pour faire partie de la commission, merci aussi !

Actions et idées proposées :

- Expo-vente sur une durée de 15 jours
- Gardiennage et ventes des pièces par les potiers
- Mobilier d'installation à prévoir (une idée d'immense table mise en scène avec par exemple une grande nappe noire)
- Paiement uniquement par CB ou chèque pour éviter de gérer des espèces et demander au Crédit Agricole si possibilité de louer une CB pour 15 jours.
- Discuter avec le CA si financement possible

- Décider si frais d'emplacement ou pas.

Fred fera le relais temporairement et mettra les 2 commissions en relation avec l'Abbaye.

## COMMISSION SECRÉTARIAT : Constitution Officielle

Une nouvelle commission secrétariat est mise en place.

Marianne Holtz et Cécilia Labrousse se proposent pour épauler Martha Simeao, en particulier sur les compte-rendus de réunion. Elles se présentent au CA.

Cécile Laporte continuera à s'occuper des demandes d'adhésions. Et Marion Grange des adhésions annuelles.

Martha est ravie! \*

## ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TNSO

Se Présentent ou se re-présentent au CA: Marianne Holtz, Cécilia Labrousse, Danièle Akrich, Corinne Durr, Fred Le Fur, Chantal Lumineau, Martha Simeao.

Sont reconduit(e)s: Céline Blanc, Christophe De Bellefroid, Yvan Bodin, Christine Coutarel, Dominique Thomas, Johan Roffler, Claudine Villand, Sylvie Espagnol, Delphine Gohy.

Sort sans se re-présenter: Christian Cros.

Demandent à sortir: Cécile Laporte, Anne Tournelle

**Voté à la Majorité Oui: 97 - Contre: 2**  
**Nous sommes donc 16 au CA cette année.**

## QUESTIONS DIVERSES

- Rappel de certains avantages du Pass des Métiers d'Art en Occitanie :  
Julie Gimbert nous rappelle que l'on peut y intégrer les devis d'analyse de labo et faire financer son stand également.
- Ouverture d'une boutique dans le centre de Toulouse :  
Marianne Holtz et Claudine Villand sont en train de chercher un lieu.
- Projet de création d'un marché de la céramique et projet d'ouverture d'une boutique à Pau :  
Marine Ploix lance l'idée de l'ouverture d'une boutique TNSO à Pau.  
La question est posée sur le remboursement des frais de transport pour les potiers qui viennent faire les permanences dans les boutiques. Il n'y a pas de défraiement possible car TNSO n'a pas les moyens. Cela fonctionne comme pour les marchés, quand on choisit d'y participer on paie ses frais de transport.

Pour lancer une boutique, il faut monter un dossier avec le lieu (essayer d'avoir un bon emplacement), le budget prévisionnel avec le loyer.

Les investissements de départ peuvent être payés et prêtés par TNSO: frais d'installation (éclairage, achat de mobilier, 1 mois de loyer, 1 mois de caution) et fonds de roulement. Ces frais pourront être remboursés sur 5 ans. Les exposants permanents seront obligatoirement adhérents à TNSO. TNSO peut aider aussi sur la partie administrative (signature du bail par un notaire) : bail précaire de 3 ans puis un bail professionnel (qui avait été validé par un notaire) qui engage le propriétaire sur 6 ans sans pouvoir nous mettre dehors. Et si la boutique ne marche pas, ça permet aussi d'avoir un préavis de « seulement » 6 mois (contrairement au bail commercial très contraignant).

Maintenant que nous sommes plus de 120, plus il y aura de boutiques et plus il y aura d'intérêt pour les adhérents TNSO.

### **Danièle va faire des fiches informatives et les mettra sur l'intranet du site.**

- GPPG Groupement des Potiers Pour le Gaz :

Christophe De Bellefroid nous informe qu'il y a moins de consommation de gaz qu'avant. Mais pour ceux qui cuisent au gaz, si on veut pouvoir jouer sur les prix, il faut adhérer au GPPG. Plus on est nombreux plus on peut jouer sur les prix. Il faut adhérer une seule fois et pas chaque année.

- Tables rondes :

L'idée est lancée par Marine Ploix (elle a plein d'idées, je la connais!) de faire des tables rondes à la prochaine AG pour aborder des thèmes tels que « les marchés de potiers », « la création d'une boutique », « des idées de nouveaux événements »... Ça aurait lieu l'après-midi du second jour de l'AG (et pas le soir de la 1<sup>ère</sup> journée qui est réservée pour se retrouver et rencontrer les nouveaux !).

Ceux qui auront des thèmes à aborder pourront les envoyer au secrétariat avant le mois d'octobre pour que le CA puisse en discuter et valider pendant la réunion annuelle.

Les inscriptions en ligne seront ensuite proposées en même temps que l'inscription à l'AG. Ce sera maintenu ou non en fonction du nombre d'inscrit(e)s.

- Problème récurrent du stockage matériel TNSO :

L'idée d'un lieu commun pour stocker le matériel des marchés organisés par TNSO traîne depuis un moment. Pour le moment, chacun garde le matériel chez soi. Il s'agit des panneaux de bord de route, des banderoles etc...

Idées : est-ce que les mairies pourraient nous prêter un local, local prévu pour les associations ?

La location d'un box coûte trop cher : 90 euros par mois pour 5m<sup>3</sup> (pour une société spécialisée dans la location de box), voire 180 € /mois (prix trouvé sur le bon coin)!

Il faudrait trouver une solution la moins chère possible, tout le monde peut y réfléchir !

Les boutiques sont aussi des lieux de stockage comme notamment les fleurs exposées à l'automne et qui sont actuellement stockées à l'Escale.

### **Rappel : les fleurs ont été données à TNSO.**

David Anquetil propose de les ramener dans son camion et de les stocker dans son atelier pour ensuite les vendre (au profit de TNSO) sur le jardin du château au moment du marché de Villandraut. Merci David !

- Livre de Josy Dienot : Rappel sur ce livre magnifique sur les glaçures céramiques !
- Bibliothèque TNSO :  
Une proposition est lancée pour créer une petite bibliothèque de bouquins de céramistes, dans un lieu TNSO. Cela n'est pas évident à mettre en place...
- Subventions des régions en très forte baisse voire suppression totale :  
L'assemblée fait remonter une inquiétude concernant le risque de baisse de subventions publiques pour l'organisation des événements liés à notre activité. Une baisse de subventions aurait un nombre important de répercussions telles que:
  - Moins de publicité pour annoncer les marchés, donc moins de public.
  - Arrêt ou diminution de l'organisation des animations sur les marchés (ateliers, démonstrations...), ce qui en réduirait l'attractivité.
  - Une baisse de la qualité des marchés (nombre de participants, conditions d'accueil et d'exposition...) en découlerait inévitablement.

Un des marchés organisé par une de nos collègues a dû être annulé cette année car la mairie a demandé 800 euros comme droit de place. Le droit de place a déjà pu être demandé sur d'autres manifestations. Mais lorsque c'était le cas, le montant était bien moins élevé et surtout, la mairie octroyait en contrepartie une subvention, souvent importante, pour participer à l'organisation du marché.

Les possibilités de compensation nous semblent a priori faibles voire inexistantes à l'heure actuelle. L'augmentation du prix de la place serait difficile à assumer pour les potiers qui subissent déjà l'augmentation du prix des matériaux depuis 2-3 ans. Les marchés sont traditionnellement une source centrale de revenus pour les potiers.

Ces manifestations sont aussi l'occasion de présenter notre métier au public, qui aime non seulement découvrir les pièces mais aussi les différentes techniques, voire de s'essayer à la manipulation de la terre. C'est également un aspect culturel et traditionnel qui valorise les villes et villages qui les accueillent, et qui, en y drainant du monde, ont aussi un retentissement important sur les commerces locaux. Ils jouent un rôle important et largement valorisable au niveau touristique et économique.

**FIN**

Il est 11h00, mardi. L'AG se termine à l'heure et dans la bonne humeur.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Dienot', written in a cursive style.

COMPTE DE RESULTAT - EXERCICE 1/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES		PRODUITS		
<b>60. Achats (sauf 603)</b>		<b>386,16 €</b>	<b>70. Ventes de produits et services</b>	<b>6 083,41 €</b>
606. Achat non stocké mat fournitures	386,16 €		7062. Recettes manifestation	2 255,00 €
606401. Fournitures administratives	126,63 €		7066. divers	63,41 €
606402. Abonnement Logiciel compta	157,97 €		7088. Reversements boutiques	2 892,00 €
606701. achat petit matériel	101,56 €		708801. Rvst Participation hotellerie AG	873,00 €
606800.achat gros materiel				
<b>61. Services extérieurs</b>		<b>2 796,41 €</b>	<b>75. Produits de gestion</b>	<b>14 109,00 €</b>
615. Entretien réparation			756. Cotisations	8 913,00 €
616. Primes d'assurances	1 933,00 €		758. Produits divers gest, courante (stands+assur)	5 196,00 €
618. divers	63,41 €			
618. Documentation – Magazine CNC	800,00 €			
<b>62. Autres services extérieurs</b>		<b>18 921,85 €</b>	<b>Autres produits</b>	<b>6 570,11 €</b>
622 Rémunérations honoraires (gardiennage, animation)	4 243,79 €		741. Partenariat commune	2 000,00 €
623. Publicité et relations publiques			742 Conseil Départemental Tarn & Garonne	1 000,00 €
623101. Annonces et insertions	1 478,85 €		744 . Partenariat AAF + chambre des métiers	1 700,00 €
623301. Pièces cadeaux	450,00 €		745 Conseil régional	1 000,00 €
623402. Affiches banderolles	3 225,83 €		7582.Don MP Cahors	250,00 €
623501. Site Web	1 434,49 €			
			767. Intérêts bancaires	620,11 €
625. Déplacements et réceptions			772. Produits sur exercice antérieur	
625401. Frais de déplacement	3 048,60 €		777. Produit exceptionnel	
625601. Missions réceptions	4 976,85 €			
626. Frais postaux et de télécoms	63,44 €			
627. Frais bancaire				
<b>Autres charges</b>		<b>5 327,00 €</b>		
654. Créances sur exercice antérieur	76,00 €			
658. Charges divers				
658100. Cotisations syndicales	2 187,00 €			
6672. Dons, libéralités				
667201. Don solidarité	2 273,00 €			
699. Sans affectation	791,00 €			
<b>Total charges</b>		<b>27 431,42 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>26 762,52 €</b>
			Adh sur exercice suivant	
<b>Contributions volontaires</b>		<b>35 000,00 €</b>	<b>Contributions volontaires</b>	<b>35 000,00 €</b>
861. Mise à disposition gratuite de locaux	3 000,00 €		871. Mise à disposition gratuite de locaux	3 000,00 €
862. Hébergements c/o habitants	2 000,00 €		872. Hébergements c/o habitants	2 000,00 €
864. Personnel bénévole	30 000,00 €		874. Personnel bénévole	30 000,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>62 431,42 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>61 762,52 €</b>
<b>RESULTAT (excédent ou déficit)</b>		<b>-668,90 €</b>	Approuvé le 27/01/25 en Assemblée Générale	
Présidente : Claudine Villand			Trésorière : Sylvie Espagnol	
				27/01/2025

## COMPTE-RENDU FINANCIER - du 01/01/2024 au 31/12/2024

DEPENSES		RECETTES	
<b>ASSOCIATION</b>		<b>ASSOCIATION</b>	
Achat petit matériel	18,59 €	Cotisations adhérents	8 122,00 €
Mission réception	2 501,93 €		
Frais déplacements	1 311,90 €	Participations boutiques site TNSO	360,00 €
Fournitures administratives	50,96 €	Participations boutiques ASSURANCE	1 932,00 €
Divers – régularisations	930,41 €	Participation hotellerie AG	873,00 €
Imprimerie plaquette TNSO+JNC	2 109,60 €	Participations boutiques Pub Cal CNC	600,00 €
Affranchissement	14,90 €		
Abonnement logiciel compta	157,97 €		
Affiliation Asso CNC+SOL+AAF	1 983,00 €	Don MP Cahors	250,00 €
Encart Pub cal CNC	600,00 €		
Participation MAGAZINE CNC	800,00 €	Régularisation compte	854,41 €
Prime assurance	1 933,00 €		
Entretien site Asso	1 434,49 €		
<b>TOTAL Association</b>	<b>13 846,75 €</b>	<b>TOTAL Association</b>	<b>12 991,41 €</b>
		<i>BALANCE Association</i>	<i>-855,34 €</i>
<b>Marché de lauzerte</b>		<b>Marché de lauzerte</b>	
Gardiennage de nuit*	687,79 €	Inscriptions (stand)	2 650,00 €
Timbres, téléphone, papeterie, fournit. diverses	77,75 €	Subvention Mairie	500,00 €
Cadeaux/Prix public	250,00 €	Subvention AAF	1 000,00 €
Animations	1 000,00 €	Subvention Département	1 000,00 €
Publicité/photos/banderole/ imprimés/Affiliation*	1 028,80 €	Subvention Conseil Régional	1 000,00 €
Frais réception / café céramique	1 326,86 €		
Cotisation cal CNC	99,00 €		
Frais de déplacements	818,70 €		
		Repas	530,00 €
<b>TOTAL Lauzerte</b>	<b>5 288,90 €</b>		
Participation Gestion site	60,00 €		
<b>TOTAL REEL</b>	<b>5 348,90</b>	<b>TOTAL Lauzerte</b>	<b>6 680,00 €</b>
		<i>BALANCE Lauzerte</i>	<i>1 331,10 €</i>
<b>Marché de Saint Céré</b>		<b>Marché de Saint Céré</b>	
Gardiennage de nuit	756,00 €	Inscriptions (stand)*	2 546,00 €
Timbres, téléphone, papeterie, fournit. diverses	129,43 €	Subvention communauté de commune*	1 500,00 €
Frais reception	1 148,06 €	Subvention Atelier d'Art de France*	700,00 €
Cadeaux/Prix public	200,00 €		
Publicité/photos/banderole/ imprimes/Affiliation	966,28 €		
Frais de déplacements	918,00 €	Boîte à terre*	196,00 €
Animations	1 800,00 €	Vente café Céramique	208,00 €
Cotisation cal CNC	105,00 €		
		Repas sup	48,00 €
<b>TOTAL Saint Céré</b>	<b>6 022,77 €</b>		
Participation Gestion site	60,00 €		
<b>TOTAL REEL</b>	<b>6 082,77 €</b>	<b>TOTAL Saint Céré</b>	<b>5 198,00 €</b>
		<i>BALANCE Saint Céré</i>	<i>-884,77 €</i>
<b>Solidarité</b>		<b>Solidarité</b>	
		Vente Bol solidarité Saint Céré*	457,00 €
Don Solidarité	2 273,00 €	Vente Bol solidarité Lauzerte*	816,00 €
		Intérêts créditeurs*	80,32 €
<b>TOTAL REEL</b>	<b>2 273,00 €</b>	<b>TOTAL REEL</b>	<b>1 353,32 €</b>
<b>Compte Livret</b>		<b>Compte Livret</b>	
		Intérêts créditeurs	539,79 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>27 431,42 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 762,52 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-668,90 €</b>		
<b>TRESORERIE AU 31/12/2024</b>			
SOLDE COMPTE CHEQUES Asso	6 722,88 €		
SOLDE COMPTE SUR LIVRET	18 783,10 €		
SOLDE SUR LIVRET solidarité	3 497,60 €		
<b>TOTAL SOLDE COMPTES TNSO</b>	<b>29 003,58 €</b>		
total charges émises en 2024 à débiter	337,95 €		
<b>SOLDE REEL TRESORERIE 1 /01/ 2025</b>	<b>28 665,63 €</b>		

Approuvé le 27/01/2025  
en assemblée générale

Claudine Villand, Présidente  
Sylvie Espagnol, Trésorière




# Rapport Bilan

---

## 18<sup>e</sup> Marché de Potiers de Lauzerte (2024)



## 1.- Présentation de l'association

**Nom de l'association :** Terres Neuves du Sud Ouest

**Adresse du siège social :** 1 place Durand de Bredon, 82200 Moissac

**Téléphone :** 05 63 39 82 51

**Site internet :** [www.potiers-terres-neuves.com](http://www.potiers-terres-neuves.com)

**Numéro SIRET :** 504 964 909 00015

**Type d'association :** Association loi 1901 à but non lucratif.

**Représentante légale :** Claudine Villand

L'association Terres Neuves du Sud Ouest créée en 2001 compte actuellement Quatre vingt cinq potiers professionnels.

Son but est de promouvoir la création céramique,  
de favoriser l'entraide et la solidarité entre ses membres.

A ce titre, elle fait partie du Collectif National des Céramistes,  
d' Ateliers d'Art de France  
et de Terre de Solidarité.

## 2.- Bilan de la manifestation

### ***Type de manifestation***

Organisation du 18<sup>e</sup> Marché de Potiers de Lauzerte.

### ***Lieu de l'événement***

La manifestation s'est déroulée sur la promenade de l'Eveillée :  
marché, atelier modelage enfants, exposition didactique sur les métiers d'art et le savoir-faire concernant les arts de la céramique.

### ***Date de l'événement***

27 et 28 juillet 2023 de 10h à 19h

### ***Organisation***

Cette manifestation a été organisée en étroite collaboration par :

Danièle Akrich

Martin Dubedout

Frédéric Le Fur

Nicole des Méloizes

Alain Morellini

et le concours de la Mairie de Lauzerte.

Les Organismes remercient,  
chaleureusement, la municipalité de Lauzerte,  
le Conseil départemental de Tarn et Garonne,  
le Conseil Régional d'Occitanie  
et les Ateliers d'Art de France.

### **Contenus et objectifs de l'action**

Le marché de potiers s'est déroulé pour la septième fois, le quatrième week-end de juillet. L'association Terres Neuves du Sud Ouest a travaillé avec conviction pour permettre le maintien du 18 e marché pour l'ensemble des 33 potiers prévus cette année, leur profession ayant vécu la crise de plein fouet.

L'espace a été aménagé pour permettre à chacun de déambuler librement au cœur des 33 stands, tout en respectant les mesures sanitaires des marchés de plein vent .



Trente-trois potiers du sud-ouest, mais également venus d'autres régions françaises, ainsi que des potiers catalans, ont dévoilé leurs créations : de la poterie traditionnelle à la création contemporaine en grès, faïence, terre cuite...

L'objectif de cette manifestation est de promouvoir la céramique dans tous ses états, et de faire découvrir le travail artisanal de la terre...

Les retombées économiques directes et indirectes sont nombreuses et contribuent à la notoriété de Lauzerte, tant au niveau touristique que local.

Durant ces journées, un nombre considérable de visiteurs affluent pour découvrir cette manifestation mais également l'un des plus beaux villages de France.

Le marché des potiers, est la manifestation qui apporte le plus grand nombre de visiteurs à Lauzerte, (information donnée par l'Office du Tourisme).

### **Plan de communication mis en place**

Nous avons décliné l'information sur différents types de supports :

Placées sur les axes routiers principaux,

- 4 banderoles,
- 12 grands panneaux 3 en bois et 9 en pvc dont la forme rappelle une silhouette de poterie
- 80 panneaux durables , d'un format plus petit et ayant également, la forme d'une silhouette de poterie. Ces panneaux seront utilisés l'an prochain en changeant seulement les dates.
- 100 affiches ( 21 x 57 cm) distribuées dans les commerces et offices de tourisme locaux.
- 10 000 Dépliants 3 Volets

4 Banderoles



Panneaux renouvelable :

80 Petits panneaux pot et 12 grands Panneaux pot



100 affiches Boutiques

10 000 Dépliants 3 volets



20 Panneaux Fléchés

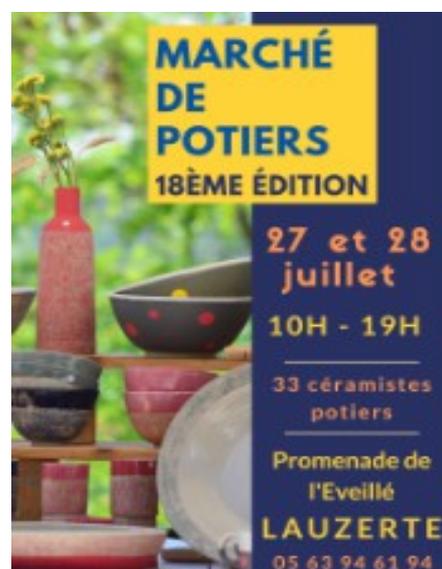


- Parution dans le calendrier des potiers 2024
- Des présences sur internet (Tourisme Midi Pyrénées.com, sortir82, Flaner Bouger, Ramdam, Agenda des Sorties, France Artisanat, Spectacle, Koifaire...)
- Communiqué sur le site de Terres Neuves du Sud Ouest.
- Encarts publicitaires dans la Dépêche du Midi :
- Les articles de presse dans :
  - la Dépêche du Midi
  - le petit journal du Tarn et Garonne.
  - le journal le Petit Lauzertin.
- Lettre d'information et flash-info envoyés via internet aux inscrits sur le site de TNSO.
- Annonces sur les pages Facebook et instagram du marché de lauzerte:

**LA DÉPÊCHE**

Publié le 18/07/2024 à 05:18

Lauzerte. 18e édition du marché potier



### Les visites accompagnées didactiques

Nous avons proposés aux visiteurs du marché de potier, une découverte de la céramique, sous forme de visites accompagnées.

Le médiateur-vulgarisateur, Mathias Fyrferling a accompagné les groupes de visiteurs à la rencontre des céramistes.

Organisées sur le thème de la technique, ces visites accompagnées permettent d'initier les visiteurs à la culture céramique.

*En pratique : 3 exposants, 3 techniques, 30 minutes*

3 pièces très différentes (empruntées sur le marché), sont présentées à un groupe de visiteur, elles permettent d'établir une grille de lecture : la terre, la façon, le décor, la cuisson

Le groupe de visiteurs, est en suite guidé par Mathias vers les 3 exposants qui ont produits les 3 pièces, et sur chaque stand, la parole est donnée à l'exposant pour qu'il explique sa technique.

### L'atelier terre pour les enfants,

Animé par Pascale Masera , « l'atelier pitchoun » a attiré un large public, des petits aux plus grands.



### L'exposition-concours sur le thème «Équilibre»

L'exposition a été installée sous deux barnums.



Les potiers participants au marché avaient réalisé chacun une sculpture sur le thème « **Équilibre** », ainsi le public a pu admirer la grande diversité des œuvres, tant sur le plan des différentes techniques que celui de la créativité. Suite à la délibération d'un jury constitué de,

Madame **Claire Basso-Guichard** adjointe au maire de Lauzerte  
Monsieur **jean franck Pierasco**, adjoint au maire de Lauzerte  
Madame **Marie Gauchet** conseillère municipale de Lauzerte ,  
Madame **Chantal Lumineau** céramiste,  
Monsieur **Fréderrick Lefur** céramiste,

–

- Le premier prix du concours a été remis à Stéphane Polycarpe, Potier à Montbeton, comme chaque année, la pièce est achetée par la mairie, et ajoutée à sa collection.
- Le second prix a été remis à Céline Gauthier, potière en Aveyron .
- Le prix du public a été remis à Jean François Pesez , installé dans les Pyrénées-Orientales.



**Après la remise des prix du concours,  
Le verre de l'amitié a été offert par l'Association Terre Neuves du Sud Ouest**



### Les panneaux didactiques

Pour permettre aux visiteurs, de mieux comprendre les métiers d'art, et ce qu'est la céramique, les panneaux didactiques ont été installés à l'entrée du Marché potier.



### Élément d'analyse de la fréquentation du marché :

Clare BRIGSTOKE et Michael WHITEHOUSE ont effectué bénévolement l'accueil et un comptage des visiteurs.



Résultat : Plus de 5300 visiteurs sur les deux jours

**Les potiers ont été heureux de participer à ce marché de potiers, et les organisateurs, souhaitent pour l'année prochaine, trouver le même succès avec, des animations autour de la terre et le retour du « café céramique ».**

## Bilan financier du marché de potiers de Lauzerte 2024

RECETTES		
	Valor.	
<b>Participation Potiers</b>		
Emplacements		2650,00
Repas		530,00
Ventes café céramique		0,00
Ventes Bols Solidarité		
<b>Bénévolat</b>		
Conception graphique	500,00	
Bénévolat potiers organisateurs	4000,00	
Bénévolat affichage et panneautage	1500,00	
Bénévolat 7 pers. x 2 j		
<b>Partenariat</b>		
Mairie		500,00
Mairie	250,00	
1er prix : prix Mairie	300,00	
Chambre Métiers		
Céradel	280,80	
Conseil départemental		1000,00
Subv attribuée pour 2023 - Conseil régional		1000,00
Ateliers d' Art de France		1000,00
<b>Sous-totaux recettes</b>	<b>6830,80</b>	<b>6680,00</b>
<b>Total recettes</b>	<b>13510,80</b>	
Soit un solde de	1164,93	

DEPENSES		
	Valor.	
<b>Imprimerie</b>		
Conception graphique	500,00	0,00
Affiches boutique		274,80
Dépliants		654,00
		0,00
<b>Communication / Publicité</b>		
O2 pub la dépêche (T&G, L&G, Hte G)		
Calendrier national CNC (33x3€)		99,00
Dépliant TNSO (particip.)		150,00
Gestion site TNSO (particip.)		100,00
Face-book - Instagram		100,00
<b>Gardiennage</b>		
Gardiennage 2 nuits		687,79
<b>Animation / démonstration</b>		
Atelier enfants		500,00
Visites Accompagnées		500,00
Fourniture atelier enfants		
Fourniture terre	280,80	
Animation / démonstration		0,00
Animation / visite guidée		0,00
Café céramique : ingrédients		0,00
<b>Dotations concours</b>		
Dotations 1er prix : prix Mairie	300,00	
2ème Prix T N S O		150,00
Prix du Public		100,00
<b>Secrétariat / Gestion</b>		
Secrétariat		
Matériel marquage... + hygiène		59,19
Gels		
<b>Frais postaux</b>		
Courrier divers		18,53
<b>Réception</b>		
Location matériel divers	250,00	
Inauguration		95,70
Petits déjeuners		225,54
Repas samedi soir		833,85
Boissons		
<b>Bénévolat</b>		
Affichages et panneautage 5 personnes x2 j		
Bénévolat potiers organisateurs	4000,00	
Bénévolat 7 personnes x 2 j	1500,00	
<b>Frais déplacement</b>		
Affichage et panneautage		966,67
<b>Sous-totaux dépenses</b>	<b>6830,80</b>	<b>5515,07</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>12345,87</b>	

Le : / /	Nom :
	Fonction :

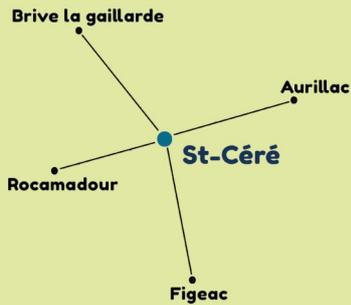
Ventes Bols Solidarité 2024	816,00
-----------------------------	--------

# **MARCHÉ de POTIERS de SAINT-CÉRÉ**

**26<sup>ème</sup> édition**

**8 et 9 Août 2024**





**Place de la République  
46240 St Céré, Lot  
10h-19h**



Ne pas jeter sur la voie publique

# MARCHÉ DE POTIERS

**Jeudi - Vendredi**

**8 et 9 août 2024**

## SAINT-CÉRÉ

AUZOU Charlotte  
BODIN QUESTERBERT Karine  
COUTAREL Christine  
DI GIOIA Laetitia  
DUBEDOUT Martin  
KULOVIC Semka  
MORET Kéwin

ARRAS Myriam  
AZEMAR Stéphane  
BALETON Aurore  
BEDEL Delphine  
BERTHIER Marie  
BIGAND Laurence  
CHABLE DIME Karine  
COURTY Alexandra  
DANIEAU Nina  
DUCLOS VERLAINE Isabelle  
DURAND Karine  
DURR Corinne  
ELMASSIAN Myriam  
FRAITURE Tanguy  
GRANGE Marion  
HAPPILLON Sophie  
LABEYRIE Frédérique  
LABROUSSE Cécilia  
LAFORGE Stephan  
LAURENS Sylvie  
LAVIALLE Inès  
LE BER Mélonie et Marlène  
MORELLINI Alain  
POTTIEZ Perrine Harmonie  
REVELLI Lise  
SANCHEZ ALONSO Nela  
THOMAS Dominique  
VOISIN Sophie

Lavergne 46  
Le Bourg 46  
Meyronne 46  
Cardaillac 46  
St. Paul-Flaugnac 46  
Pradines 46  
Sain Simon 46

Montpellier 34  
Montayral 47  
Allasac 19  
Junhac 15  
Auriat 23  
Vayres 87  
Saint-Xandre 17  
Vacquiers 31  
St Gilles Croix de Vie 85  
Marval 87  
Jussac 15  
Les Bordes sur Arize 09  
St. Saud Lacoussière 24  
Davejean 11  
Toulouse 31  
Puycelis 81  
Laruscade 33  
Montgiscard 31  
Marines 95  
Moissac 82  
Corme Royal 17  
Valdivienne 86  
Dunes 82  
Toulouse 31  
Alzon 30  
ESP  
Cuxac Cabardès 11  
Carcassonne 11

## Programme

### Marché de potiers

Venez rencontrer **35 potiers professionnels**, venus de toute la France et d'ailleurs, vous présenter leur créations.

De la poterie usuelle aux objets décoratifs en passant par les sculptures, toutes les techniques et la diversité de la céramiques vous seront présentées.



### Démo Sculpture

Une performance sur 2 jours par **Mathieu Duval** sculpteur

Laissez vous emporter dans **un voyage en 3 dimensions** par ses sculptures abstraites,

### Atelier Modelage

Mettez **les mains dans l'argile** vous inspire ?  
Initiez vous au modelage avec **Agathe Mareau** potière à Colomiers (31)

Atelier est ouvert aux **petits et grands**



### Exposition - concours

Thème : «**Équilibre**»

Votez au concours et tentez de remporter la pièce primée.

### Café céramique

Dégustez café bio, thé et rafraîchissements dans les créations des artisans sur le marché.



# **Bilan d'activité**

Pour la 26<sup>ème</sup> année consécutive, Saint-Céré a accueilli un marché de trente cinq céramistes professionnels sur la Place de la République. Le marché de potiers de Saint-Céré est devenu un évènement traditionnel de la ville. Il accueille environ 3000 visiteurs.

Organisatrice de cette manifestation, l'association Terres Neuves du Sud Ouest souhaite faire participer chaque année des céramistes professionnels venant de tout le Sud Ouest, mais aussi de la France entière et parfois de pays limitrophes qui viennent exposer et vendre leurs créations.

La sélection se fait de façon rigoureuse. Un dossier contenant des justificatifs professionnels et des photos leur est demandé. Un comité de sélection se réunit afin de définir les 35 candidatures retenues sur les 90 à 100 dossiers reçus chaque année.

Le public a eu le plaisir de retrouver des exposants déjà invités l'année précédente et de découvrir également de nouveaux potiers. Une fois encore, c'est la diversité qui a été à l'honneur : il y a eu autant de couleurs, de formes, de techniques que de sensibilités artistiques, d'objets utilitaires ou décoratifs, en faïence, grès, porcelaine et raku. C'est aussi une exposition de savoir-faire, un moment convivial que les potiers aiment partager avec le public.



# Les animations

Pour découvrir le métier de potiers d'encore plus près, des animations et démonstrations ont eu lieu sur le marché durant les deux jours.

- **L'atelier modelage**

Comme en 2023, les enfants ont retrouvé un atelier de modelage, animé par une potière professionnelle de Haute Garonne, Agathe Mareau, et ont pu repartir avec leurs réalisations. Ils ont contribué également à une œuvre collective éphémère sur le thème des «Equilibre».



- Performance sculpture

Les visiteurs ont pu assister durant les deux jours à la réalisation d'une pièce sculptée en 3 dimensions par Mathieu Duval, potier professionnel de Saint Jean la Poterie (56). A l'issue du second jour, il a réalisé la cuisson sur place et procédé au défournement devant un public captivé.



- Café céramique

Initié en 2023, le stand du « Café Céramique » ou KF céramique a accueilli les visiteurs autour d'un thé ou café. Ils ont eu le plaisir de le déguster dans les tasses des potiers participants. Afin d'intégrer encore plus le marché dans la vie de la cité, les boissons ont été achetées chez des commerçants de Saint-Céré.



- **Exposition concours**

Sur le marché, sous un barnum dédié, chaque exposant a présenté une pièce sur le thème «Equilibre» . Le premier prix a été récompensé par la mairie. Également deux prix du public offrent la possibilité aux visiteurs de voter pour la céramique qu'ils préfèrent en déposant un bulletin de vote. Un tirage au sort du bulletin gagnant a été effectué en fin de marché et a permis à un votant de repartir avec la pièce plébiscitée. Le prix de la mairie de Saint Céré a été attribué à Kewin Moret de Saint Simon (46) . Le 1er du Public a été attribué à Karine Chable de St Xandre (17) et Karine Durand de Jussac (15) ont remporté la 2ème place.



- **Le bol de la solidarité**

Depuis de nombreuses années déjà l'association Terres Neuves du Sud Ouest a mis en place un dispositif d'aide aux céramistes professionnels. Chaque potier peut y participer en offrant un bol de sa création. Les bols réunis par l'association sont vendus sur le Marché des Potiers au profit du fonds régional de solidarité des potiers. L'association dispose d'une commission qui étudie les dossiers de demande d'aide financière (dons ou prêts suivant les cas) déposés par le céramiste en difficulté ou par un tiers.



## Bilan Financier

Marché de Potiers de St Céré - 08 et 09 aout 2024

<u>RECETTES</u>	
	Montant
<u>PARTICIPATION POTIERS</u>	<b>2 450,00 €</b>
10 x 75 euros	750,00 €
20 x 85 euros	1 700,00 €
<u>PARTENARIAT</u>	<b>2 500,00 €</b>
Communauté de Communes	1 500,00 €
Mairie (Achat de la pièce du 1er prix)	300,00 €
Atelier d' Art de France	700,00 €
<u>DIVERS</u>	<b>548,00 €</b>
Boite à Terre	196,00 €
KF Céramique	208,00 €
9 Repas Supplémentaires (16 €)	144,00 €
<u>Bol de la Solidarité</u>	<b>457,00 €</b>
<u>Excédent Exercice Antérieur</u>	<b>667,35 €</b>
<u>VALORISATION du BENEVOLAT</u>	<b>6 240,00 €</b>
4 pers / 104 h à 15 €	
<b>TOTAL</b>	<b>12 862,35 €</b>

<u>DEPENSES</u>	
	Montant
<u>IMPRIMERIE</u>	<b>187,43 €</b>
Affiches, Flyers, Invitations	187,43 €
<u>COMMUNICATION</u>	<b>883,85 €</b>
Calendrier Marché de Potiers	105,00 €
Insertion Média	733,80 €
Lettrage Banderoles & Panneaux	45,05 €
<u>SECURITE - GARDIENNAGE</u>	<b>756,00 €</b>
<u>GESTION ET FRAIS POSTAUX</u>	<b>117,35 €</b>
<u>ANIMATION</u>	<b>1 800,00 €</b>
Atelier Enfants	500,00 €
Démonstration de Sculpture	1 300,00 €
<u>CONCOURS</u>	<b>575,00 €</b>
1er Prix (Achat Mairie)	300,00 €
2ème Prix	200,00 €
3ème Prix	75,00 €
<u>RECEPTION</u>	<b>1 245,12 €</b>
Accueil Petits Déjeuners	141,78 €
Repas Jeudi Soir	720,00 €
Inauguration	152,02 €
KF Céramique	231,32 €
<u>FRAIS DEPL. et d'AFFICHAGE</u>	<b>706,00 €</b>
<u>Gestion Site Internet TNSO</u>	<b>100,00 €</b>
<u>Participation Dépliants TNSO</u>	<b>150,00 €</b>
<u>Bol De La Solidarité</u>	<b>457,00 €</b>
<u>Déficit</u>	<b>-355,40 €</b>
<u>VALORISATION du BENEVOLAT</u>	<b>6 240,00 €</b>
4 pers / 104 h à 15 €	
<b>TOTAL</b>	<b>12 862,35 €</b>

## L'Escale Céramique

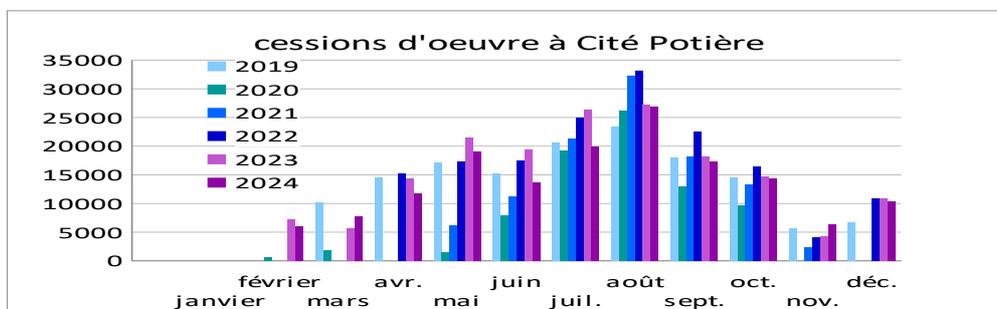
RECETTES	2024	2023	DEPENSES	2024	2023
<b>PROVISIONS</b>	<b>-1548,65</b>	<b>2719,09</b>	<b>REVERSEMENT / Cessions d'Oeuvres</b>	<b>29075,82</b>	<b>37889,66</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>0,00</b>		MEMBRES ADHERENTS	27864,82	36075,26
<b>Cessions d'Oeuvres</b>	<b>45835</b>	<b>53504</b>	INVITES TNSO	1211,00	1814,40
MEMBRES ADHERENTS	44145,00	50912,00	INVITES DU MOIS	0,00	
<i>Contributions au frais généraux</i> 15949,69			<b>FRAIS GENERAUX</b>	<b>12965,03</b>	<b>13426,98</b>
INVITES ASSO	1690,00	2592,00	LOYER	9705,80	10456,00
<i>Contributions au frais généraux</i> 519,00			ELECTRICITE (EDF)	1436,56	1223,85
INVITES DU MOIS	0,00		FREE	447,28	428,83
<i>Contributions au frais généraux</i> 0,00			LOCATION CB	496,66	471,14
<b>DIVERS</b>	<b>339,47</b>	<b>714,12</b>	FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00
erreurs dépôt banque	<b>0,00</b>	5,00	COMMISSION CB	234,73	258,16
erreurs encaissement sur les ventes	<b>0,00</b>	0,00	ASSURANCE	644,00	589,00
				0,00	0,00
			<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1601,65</b>	<b>1643,08</b>
			EMBALLAGE	435,17	499,64
			FOURNITURES SECRETARIAT	80,62	81,59
			AUTRES FOURNITURES	344,71	128,45
			POSTE - MAILINGS	0,00	0,00
			FRAIS RECEPTION -VERNISSAGES	0,00	0,00
			PUBLICITE	741,15	834,40
			HONORAIRES	0,00	80,00
			DEPLACEMENTS	0,00	0,00
			DIVERS	0,00	0,00
			erreurs dépôt banque	0,00	19,00
			<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
			<b>IMPOT</b>	<b>343,90</b>	<b>43,05</b>
			<b>CONTRIBUTION TNSO</b>	<b>320,00</b>	<b>500,00</b>
			<b>DIVERS</b>	<b>45,12</b>	<b>2269,00</b>
			<b>PROVISIONS</b>	<b>-1548,65</b>	2719,09
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>44626</b>	<b>56942</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>42803</b>	<b>58491</b>
			<b>RESULTATS + ou -</b>	<b>1822,95</b>	

## Le Pot à l'Envers

RECETTES	2024	2023	DEPENSES	2024	2023
PROVISIONS au 01/01	9 468,36 €	5887,73	REVERSEMENT / Cessions d'Oeuvres	37 964,52 €	40 230,59 €
SUBVENTIONS	0 €	0 €	MEMBRES ADHERENTS	35 249,92 €	36 715,19 €
Cessions d'Oeuvres	47 308 €	49 448 €	INVITES TNSO	1 118,10 €	1 541,40 €
MEMBRES ADHERENTS	43 484 €	44 426 €	INVITES DU MOIS	1 596,50 €	1 974,00 €
Contributions au frais généraux	7 835,65 €		FRAIS GENERAUX	5 522,24 €	5 260,33 €
		0 €			
INVITES ASSO	1 569 €	2 202 €	LOYER	3 000,00 €	3 000,00 €
Contributions au frais généraux	435,30 €		ELECTRICITE (EDF)	619,15 €	482,05 €
INVITES DU MOIS	2 255 €	2 820 €	TELEPHONE	398,03 €	396,79 €
Contributions au frais généraux	627,00 €		LOCATION CB	506,05 €	487,66 €
			FRAIS FINANCIERS	0,00 €	0,00 €
DIVERS	0 €	0 €	COMMISSION CB	322,03 €	304,83 €
			ASSURANCE	676,98 €	589,00 €
erreurs dépôt banque	22 €	56 €		0,00 €	0,00 €
erreurs encaissement sur les ventes	0 €	2 €	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 122,01 €	2 299,57 €
			EMBALLAGE	531,43 €	397,92 €
			FOURNITURES SECRETARIAT	48,43 €	26,69 €
			AUTRES FOURNITURES	0,00 €	
			POSTE - MAILINGS	30,96 €	
			FRAIS RECEPTION -VERNISSAGES	0,00 €	0,00 €
			PUBLICITE	1 469,99 €	1 869,86 €
			HONORAIRES	0,00 €	0,00 €
			DEPLACEMENTS	0,00 €	0,00 €
			DIVERS	0,00 €	0,00 €
			erreurs dépôt banque	41,20 €	5,10 €
			INVESTISSEMENT	0,00 €	102,80 €
			équipement Informatique	0,00 €	
			IMPOT	0,00 €	0,00 €
			CONTRIBUTION TNSO	120,00 €	150,00 €
			DIVERS	183,69 €	53,92 €
			PROVISIONS au 31/12	10391,69	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>47 330,00 €</b>	<b>49 506,00 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>45 912,46 €</b>	<b>48 097,21 €</b>
			<b>RESULTATS + ou -</b>	<b>1 417,54 €</b>	270,06 €

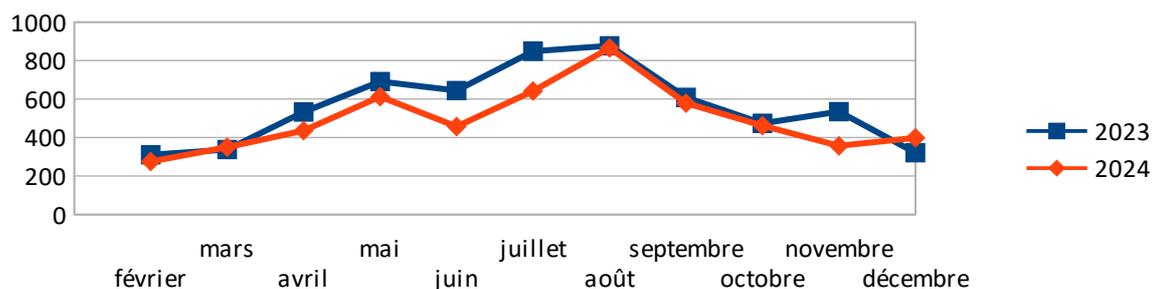
# CITÉ POTIÈRE

## CCO DEPUIS 2019



	2019	2020	2021	2022	2023	2024 % (2024/2023)
janvier	0	0	0			
février	0	623	0		7131	6047 84,80 %
mars	10155	1884	0		5733	7689 134,12 %
avr.	14568	0	0	15259	14369	11758 81,83 %
mai	17099	1493	6222	17234	21410	19005 88,77 %
juin	15260	7870	11144	17556	19314	13701 70,94 %
juil.	20635	19145	21237	24962	26284	19880 75,64 %
août	23420	26129	32307	33093,6	27172	26819 98,70 %
sept.	17943	12885	18154	22457	18252	17350 95,06 %
oct.	14463	9628	13353	16380	14681	14307 97,45 %
nov.	5681	0	2364	4114	4274	6416 150,12 %
déc.	6778	0	0	10801	10904	10344 94,86 %
<b>TOTAL</b>	<b>146002</b>	<b>79657</b>	<b>104781</b>	<b>161856,6</b>	<b>169524</b>	<b>153316 90,44 %</b>

### ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DE CCO PAR JOUR (moyenne effectuée mois par mois pour 2023 et 2024.)



**Solde avant réfection site** **3479,59**

## Réfection site

Transfert joomla WordPress 132,00  
Réfection site 1000,00

Total réfection site **1132,00**

## Plug-in

Au titre de 2023-2024  
réglé en 2023

Acymailing	34,80
ACF pro	49,00
ACF view pro	25,00
Filter everything	51,60

Au titre de 2024-2025  
réglé en 2024

Acymailing	34,80
ACF pro	48,23
ACF view pro	24,60

Total plug-in **268,03**

## Hébergement

OVH pour 3 ans **143,00**

**Total dépenses** **1543,03**

## Cotisations

Boutiques 360,00

Marchés 120,00

**480,00** **480,00**

**Solde** **2416,56**

## Contributions 2024

Contributions	3 Boutiques : Pot / Escale / Cité	2 Marchés : Lauzerte, Saint Céré	Observations
Assurance	Un tiers chaque boutique		
Plaquette			Financé par TNSO
PUB calendrier CNC	Un tiers par boutique soit 200€ par boutique		
Site	120€ par boutique	60 € par marché	Soit 480 € annuel

## Propositions de Contributions 2025

Contributions	3 Boutiques : Pot / Escale / Cité	3 Marchés : Lauzerte, Saint Céré, Cahors	Observations
Assurance	Un tiers pour chaque boutique		
Plaquette			Financé par TNSO ?
PUB calendrier CNC	Un tiers par boutique soit 200€ par boutique		
Site	110€ par boutique  ou 160€ par boutique	50 € par marché  pas de contribution	Soit 480 € annuel



## **Synthèse et actualité des travaux, réalisés (ou en cours de réalisation) par les différentes commissions du CNC.**

**Janvier 2025**

**En 2025, le CNC regroupe plus de 1000 ateliers en France,  
via 22 associations membres actifs et 6 membres associés.**

**Le CNC est une association à vocation nationale qui existe pour valoriser les associations régionales de  
professionnels.**

**Le CNC est un moyen de construire des projets communs et cohérents au niveau national.**

### **Les différentes commissions du CNC :**

<b>ACPI</b>	<b>JNC</b>
Adhésions et Statuts du CNC	Etudes (marchés de potiers, métiers)
Calendrier	Recherche de subventions
Magazine numérique	Réglementation
Développement durable	Relations internationales
Collectif Solidarité	

**Toutes ces commissions sont animées par des membres d'associations régionales**

### **1. Médiateur de la consommation**

Depuis le 1er janvier 2016, tous les professionnels comptant des particuliers parmi leurs clients, que ce soit au travers d'un magasin physique ou d'un site de commerce, ont l'obligation de désigner un médiateur de la consommation.

**Sans CNC : 60€ par an**

**Avec CNC : 60€ pour 3 ans (soit 120 euros d'économie)**

Le CNC met également à disposition de ses adhérents des informations pratiques sur le médiateur, mais aussi sur la facturation, la banque, les conditions générales de vente: sur le site, page "Outils du CNC".

### **2. Le CNC et les nouvelles réglementations européennes**

Dans le cadre des nouvelles réglementations mises en place par la communauté Européenne, et qui entreront en vigueur rapidement (traçabilité des matières premières, seuils des tests effectués en laboratoire, nouvelle liste de matières premières à devoir contrôler), la commission MCDA est en relation avec les institutions européennes pour favoriser une reconnaissance et une visibilité de nos ateliers « métiers d'Arts », et tenter de les distinguer de la production industrielle. Informations disponibles en intranet sur le site du CNC.

### 3. Tarifs négociés pour les analyses de nos émaux

En cas de contrôle, et dans le cadre de la MCDA, nous pouvons être dans l'obligation d'effectuer des analyses de nos émaux.

Nous pouvons également réaliser des analyses à notre propre initiative. Le CNC a négocié des tarifs auprès des laboratoires IANESCO pour les réaliser :

#### Voici les nouveaux tarifs 2025:

Analyse 5 éléments : Plomb (Pb), Arsenic(As), Aluminium (Al), Cobalt (Co), Cadmium (Cd)

Avec CNC : 120,86€

Analyse 2 éléments : Plomb (Pb), Cadmium (Cd)

Avec CNC : 84,41€

Analyse 2 éléments : Aluminium (Al), Cobalt (Co)

Avec CNC : 84,41€

Analyse 1 élément : Aluminium (Al)

Avec CNC : 72,26€

Nota : Ces tarifs sont valables pour l'année 2025. Ils sont renégociés chaque année.

Pour effectuer vos analyses, il faut télécharger le devis qui vous intéresse sur le site du CNC et mentionner votre nom et adresse pour la facturation. Il vous sera demandé une attestation précisant que vous êtes adhérent au CNC. Sur cette attestation doit figurer le logo du CNC, avec la mention: "*faisant partie de l'association X, Mr ou Mme Y est membre du CNC*".

**Cette attestation vous est fournie par votre association.**

### 4. Dossier de conformité. MCDA

Pour les adhérents au CNC, une déclaration de conformité (document pré-rempli), est disponible en intranet pour satisfaire aux exigences de conformité liées à notre métier. Ce dossier doit être mis à disposition des contrôleurs éventuels lors de manifestations publiques (marchés, boutiques) et au sein de nos ateliers (déclaration de conformité mais aussi la liste des matières premières, traçabilité des matières premières, réglementation au niveau de la vente).

Les associations qui le souhaitent peuvent demander l'intervention d'un membre de la commission pour se former sur le sujet.

### 5. Collectif solidarité

Dans un cadre général de soutien aux Potiers et Céramistes Professionnels des associations qui composent le Collectif National des Céramistes, "Collectif Solidarité" est une association autonome, dont l'objet est de créer et faire vivre un fonds national de solidarité et d'assurer sa gestion et son bon fonctionnement.

Seuls les potiers et céramistes adhérents au CNC ont accès à ce fond solidaire.

### 6. Le calendrier national des marchés de potiers

Les adhérents des associations membres actifs du CNC bénéficient de réductions (allant jusqu'à 15 euros) sur de nombreux marchés organisés par les associations membres.

Membres du CNC ou pas, les associations qui organisent un marché peuvent faire la demande pour apparaître sur le calendrier.

### 7. Etude métier 2023

L'étude est terminée. Les adhérents au CNC auront accès aux résultats et aux négociations qui en découleront.

## 8. ACPI

Pour les potiers qui ne peuvent pas adhérer à une association membre, le CNC a créé l'association des potiers isolés, dont les membres proviennent de toutes les régions.

## 9. Création d'une revue numérique

Pour améliorer la visibilité du CNC et ouvrir une possibilité de générer des revenus (publicité), un magazine numérique (gratuit pour le public) est en cours de réalisation. Construit en étroite collaboration avec le calendrier, il contiendra un agenda des manifestations céramiques et des articles de fond. Première diffusion en avril 2025.

## 10. De plus, le CNC organise alternativement:

- une exposition nationale, planifiée en Biennale (réservée à ses adhérents, sans sélection).  
**Elle aura lieu à Dieulefit en octobre 2025.**
- les « Journées Nationales de la Céramique ». Organisation d'évènements régionaux (participation individuelle et/ou collective).

## 11. la commission développement durable

- **12 fiches de bonnes pratiques sont proposées sur le site du CNC afin que notre métier se retrouve dans la question du développement durable.**

**Le CNC est une association.**

**Le bureau du CNC en 2025 est composé de 6 membres :**

Marilys Ménal (secrétaire, association Prochain Arrêt la Terre)  
Gwenaël Hémerly (trésorière, association Prochain Arrêt la Terre et TNSO)  
Christophe de Bellefroid (Président, association TNSO et APA)  
Thierry Landault (vice-président association Prochain Arrêt la Terre)  
Vincent Tournebize (vice-président, association D'Argiles)  
Sara Susini (vice-présidente, association terres de Provence)